



ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL QUI SE TIENDRA LE LUNDI 26 JANVIER 2026 À 19 H, À LA SALLE DU CONSEIL

A) OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget pour l'exercice financière 2026
3. Avis de motion et dépôt de projet de règlement

3.1 Projet de règlement numéro 1841 intitulé : « Règlement décrétant l'imposition d'une variété de taux de la taxe foncière générale et d'autres dispositions concernant les taxes et compensations pour l'exercice financier 2026 »

Objet du règlement : Ce règlement a pour but d'établir les taux de taxation pour l'année 2026.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions doit porter exclusivement sur les sujets de cette séance. Elle est limitée à 30 minutes maximum et est le seul moment où les questions peuvent être posées.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le règlement n° 1780 relatif à la régie interne du conseil municipal de la Ville de Bécancour et au maintien de l'ordre durant ses séances.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE